

A CHAQUE SIGNE,
SON INTERLOCUTEUR !

Le signe **BIO PASIFIKA** certifie que tous les produits labélisés sont issus de modes de production biologique respectueux de l'environnement et des êtres vivants, en accord avec la NOAB (Norme Océanienne d'Agriculture Biologique).

CONTACT : BIOCALÉDONIA - 23 12 83
direction@biocaledonia.nc

Le signe **AGRICULTURE RESPONSABLE** met en avant l'engagement des producteurs certifiés à limiter l'impact de leur exploitation sur l'environnement et à maîtriser la qualité sanitaire de leur production.

CONTACT : REPAIR - 27 21 88
contact@repair.nc

Le signe **PÊCHE RESPONSABLE** valorise les pêcheurs calédoniens qui mettent en œuvre des pratiques de pêche respectueuses de l'environnement et visant à protéger durablement la ressource.

CONTACT : FÉDÉRATION DES PÊCHEURS HAUTURIERS - 24 66 17
pauline.baudhuin@canc.nc

Le signe **CERTIFIÉ AUTHENTIQUE** atteste de l'origine (le terroir), la tradition ou le savoir-faire de production d'un produit. Ex : le poulet fermier élevé en plein air Certifié Authentique.

CONTACT : SYNDICAT DE LA QUALITÉ AVICOLE - 24 66 17
pauline.baudhuin@canc.nc

UNE QUESTION ?

UN DOUTE ?

RENDEZ-VOUS SUR :

www.siqo.nc

OU CONTACTEZ :

→ L'ORGANISME DE GESTION
DES SIQO
Tél : 26.09.60

→ LE PÔLE D'ANIMATION DES
SIGNES DE QUALITÉ LOGÉ À
LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE
Tél : 24.66.17

→ DIRECTION DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES / DAE
Tél : 23.22.50



SIQO

SIGNES
OFFICIELS

D'IDENTIFICATION
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un atout pour vos commerces !



LA QUALITÉ AGRICOLE,
ON LA SIGNE !



LES SIQO : UNE CHAÎNE VERTUEUSE

UTILISATION DES SIQO : L'ESSENTIEL DES RÈGLES À RESPECTER

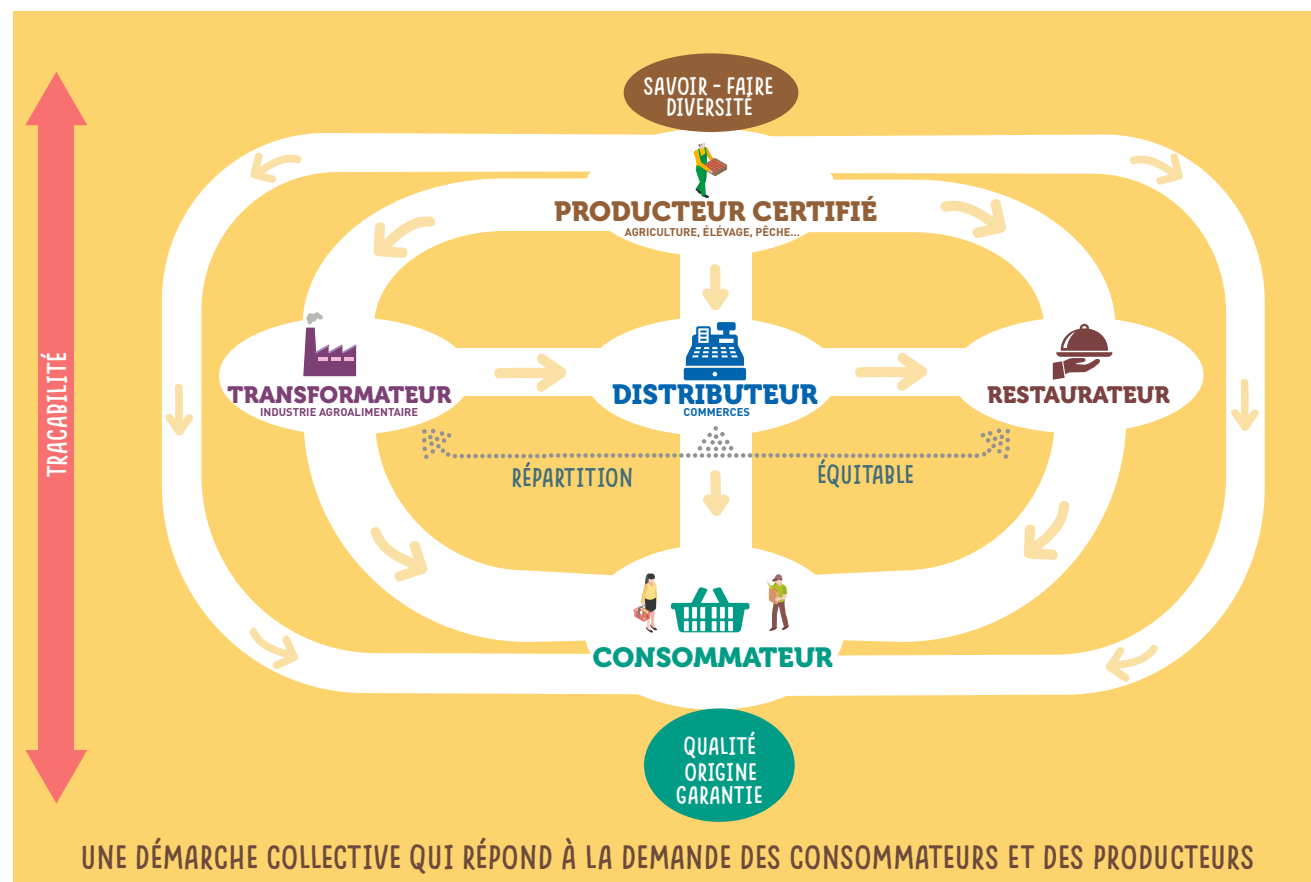


Retrouvez l'intégralité des obligations réglementaires dans la loi du pays n°2017-2 du 7 février 2017.

Un **Signe officiel d'Identification de la Qualité et de l'Origine** est une garantie apportée au consommateur que les produits alimentaires qu'il achète respectent un cahier des charges précis et défini.

Ces labels attestent soit :

- une origine de production, ou un savoir-faire local,
- un procédé de production respectueux de l'environnement.



1 L'apposition délibérée d'un SIQO ou de sa mention sur un produit ne disposant pas officiellement de la certification constitue une pratique **prohibée**.

2 Les produits certifiés en vrac doivent être présentés et/ou identifiés, **sans risque de confusion avec un autre produit n'étant pas certifié**.

3 Tout opérateur affichant un SIQO doit pouvoir **justifier** de cette utilisation.

4 La charte graphique de chaque SIQO doit être être **respectée**.
www.siqo.nc

5 Tout projet de communication relatif au SIQO doit être **validé**.
Voir contacts au dos

Les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine en Nouvelle-Calédonie sont définis et protégés par la loi du pays n°2017-2 du 7 février 2017 et les arrêtés d'application en résultant.